

ETAMPES



ATELIER
FAMILLES

PERMANENCES
ADMINISTRATIVES
ET SOCIALES

ATELIERS
ADULTES

ACCUEIL
DE
LOISIRS

POINT
LECTURE

PETITE
ENFANCE

ASSOCIATIONS

Maison de Quartier

2020
2021

Guinette

Un lieu ouvert à tous

CENTRE SOCIAL
JEAN-CARMET

1, avenue des Noyers-Patins - 91150 Etampes

01 60 80 05 29



Maison de Quartier

Guinette

C'est un lieu
essentiel
de rencontres,
d'échanges
et d'animations.

**C'est aussi
un service public
de proximité.**

**Afin de répondre au mieux aux attentes de ses utilisateurs,
la Maison de Quartier poursuit 4 grands objectifs :**

**1 ✓ Développer des activités
culturelles, sportives ou de loisirs,**
en favorisant la concertation et la
collaboration avec les associations.

**2 ✓ Être un lieu de vie au service de
toutes les familles,** permettant
notamment d'accueillir les jeunes et de
créer des liens entre les générations.

**3 ✓ Promouvoir la vie
associative.**

**4 ✓ Réunir les partenaires de
l'action sociale** pour déterminer de
nouveaux outils d'intervention
auprès des usagers.

**Elle regroupe plusieurs services
utiles aux compétences bien
distinctes :**

✓ La **Mairie annexe.**
.....

✓ Le **Centre social.**
.....

✓ Le **Pôle Développement
Culturel des quartiers.**
.....

✓ Le **Service de Médiation.**
.....

✓ La **Réussite éducative.**
.....

✓ La Mairie annexe

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. : **01 60 80 96 97**
Fax : **01 64 94 48 02**

Des démarches facilitées proches de chez vous !

CE QUI EST PROPOSÉ :

✓ **Légalisation de signature :**

Pièce à fournir :

- > Pièce d'identité.
- > La signature à légaliser doit être faite devant l'agent municipal.

✓ **Carte nationale d'identité et passeport :**

Qu'il s'agisse :

- > D'une première demande.
- > D'un renouvellement.
- > D'une demande suite à une perte ou un vol.

L'agent vous indiquera la liste des pièces nécessaires et vous fixera un rendez-vous.

✓ **Inscription sur les listes électorales**

Pièces nécessaires :

- > Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
- > Pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité ou passeport).

✓ **Recensement :**

Chaque jeune, fille ou garçon, à partir de 16 ans, doit se faire recenser.

Pièces à fournir :

- > Pièce d'identité du jeune.
- > Livret de famille des parents.

✓ **Actes de naissance, mariage et décès.**

Pièces à fournir :

- > Livret de famille.
- > Carte Nationale d'Identité.

✓ **Demande de logement :**

Vous pouvez retirer une demande de logement à la Mairie annexe. Celle-ci sera ensuite instruite par le service Logement de la mairie centrale, rue des Marionnettes.

✓ Le Centre social

Le Centre Social Jean-Carmet est un espace convivial et chaleureux où "agir ensemble" est un principe d'action. Cette structure co-financée par la C.A.F. offre des services adaptés dans des domaines aussi divers que les loisirs, la culture, l'action sociale, le droit, l'éducation ou encore le soutien à la parentalité.

LOISIRS ENFANCE/JEUNESSE

✓ L'accueil de loisirs de proximité "Planète Mômes" 6/11 ans :

C'est avant tout un lieu d'épanouissement et de loisirs dans un cadre collectif. Il accueille les enfants de 6 à 11 ans les mercredis et vacances scolaires à l'Espace Jean-Carmet de 8 h 30 à 17 h 30. Un service de cantine y est assuré.

✓ L'accueil de loisirs de proximité 12/17 ans :

Il accueille les jeunes de 12 à 17 ans les mercredis de 14 h à 18 h et pendant les vacances scolaires de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Activités, sorties, stages, sport sont proposés aux adolescents.

Sans obligation d'horaire d'arrivée ou de départ sauf les jours de sorties.

✓ L'Atelier d'art plastique

→ 3 à 7 ans : tous les samedis de 10 h à 11 h et de 11 h à 12 h. (10€ le trimestre)

→ 7 à 12 ans : tous les mercredis de 15 h à 17 h. (10€ le trimestre)

✓ Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) :

Ce dispositif permet d'accompagner les enfants et adolescents tout au long de leur scolarité.

L'objectif est de permettre l'acquisition de méthodes d'apprentissages visant à l'autonomie. Il vise aussi à apporter un soutien à la parentalité et permet aux familles d'être acteur de la scolarité de leur enfant.

Pour un prix symbolique (2€ par enfant et par trimestre) cette action permet aux enfants et adolescents de trouver un cadre adéquat et du soutien.

Le CLAS se déroule tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 18 h 30 pour les primaires et de 17 h 30 à 19 h pour les collégiens et lycéens.

Un volet culturel est également mis en place tous les vendredis.

✓ **L'Espace Point Lecture** (*Bibliothèque*)

→ **Prêts de livres, ateliers...**

Hors vacances scolaires.

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 19 h. Les mercredis de 11 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Durant les vacances scolaires, ouverture pendant la première période de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

✓ **Découverte musicale des instruments 6/17 ans :**

- Le mercredi de 14 h à 17 h.



LOISIRS ADULTES

✓ **Cours de couture**

Apprentissage de différentes techniques de couture et création.

Tous les lundis matins de 9 h 30 à 11 h 30.
(10 € le trimestre).

✓ **L'Espace Point Lecture** (*Bibliothèque*)

→ **Prêts de livres, ateliers...**

Hors vacances scolaires.

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 19 h. Les mercredis de 11 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Durant les vacances scolaires, ouverture pendant la première période de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

✓ **Atelier scrapbooking**

Le lundi, de 10 h à 11 h 30.
(10 € le trimestre).

✓ **Pause Papote du mardi**

De 14 h à 16 h.

✓ **Atelier numérique**

Le jeudi, de 14 h à 16 h.

✓ **Ludothèque**

Le mercredi, de 10 h à 12 h.

✓ **Atelier artistique**

Le vendredi, de 9 h 30 à 11 h.
(10 € le trimestre).

ATELIERS PARENTS/ENFANTS

✓ Racontines sur inscription

(Pour les - de 3 ans)

• Le mercredi matin à 9 h et 10 h.

✓ Atelier d'éveil musical

Atelier pédagogique pour la découverte d'instruments de musique pour les enfants de 0 à 3 ans tous les mardis matin sur inscription. *(Une participation financière minimum sera demandée.)*

✓ Ludothèque

Le mercredi, de 10 h à 12 h.

✓ Groupe famille papote

Le mardi, de 14 h à 16 h.

ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS

✓ Atelier adulte Alpha

Atelier linguistique citoyeneté, mardi matin de 9 h à 12 h et mercredi de 19 h à 22 h.

Sur inscription au centre social.

✓ L'Atelier théâtre

(Association Les Muscardins)

Les mardis et mercredis de 20 h à 22 h.

Débutants et confirmés acceptés.

✓ La Danse Hip-Hop

(Association Rec'Action)

Le lundi de 18 h à 22 h et le jeudi de 18 h à 21 h.

Renseignements au **06 28 84 89 12**.

✓ RERS Etampois

(Réseau d'Echanges Réciproques des Savoirs de l'Etampois)

Permanence le vendredi de 10 h à 12 h.

Cours de langue des signes le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

Conversation d'anglais le mardi de 19 h 30 à 21 h.

Contact au **06 24 92 67 37**.

www.rers-etampes.fr

✓ Levéou Danse antillaise

Le mardi de 19 h à 21 h 30 et le samedi de 14 h à 16 h 30.

Contact au **07 84 17 45 78**.

**LES PERMANENCES GRATUITES
À CARACTÈRE SOCIAL
ET ADMINISTRATIF :**

Le Centre Social met à la disposition de plusieurs associations, organismes ou institutions des bureaux pour qu'elles puissent assurer des permanences sociales ou administratives gratuites. Les créneaux sont établis de manière hebdomadaire ou mensuelle.

**LES PERMANENCES
À VOTRE DISPOSITION :**

■ **Permanence des élus** les mercredis sur rendez-vous de 9 h à 12 h.

■ **Point Relais CAF.fr**
(Caisse d'Allocations Familiales)

Un agent du centre social vous accueille et vous accompagne pour vos démarches sur le site caf.fr du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h toute la journée. Le vendredi de 9 h à 12 et de 13 h 30 à 15 h 30. Un technicien CAF vous reçoit sur rendez-vous toute la journée du vendredi.

■ **L'Écrivain public**
Les lundis et vendredis de 9 h à 12 h.
Le mardi de 13 h 30 à 17 h 30.

■ **Travailleur social CAF**
Tous les lundis matin sur rendez-vous à prendre auprès de la CAF.

■ **Conseiller Social du bailleur**
« **Les Résidences Yvelines Essonne** »
Le mardi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h (hors vacances scolaires) sur rendez-vous au **01 60 87 66 53**.

■ **Conseillère Sociale du bailleur**
« **SEQENS** »
Sur rendez-vous au **01 49 42 79 89**.

■ **C.I.D.F.F.** (*Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles*).
Sur rendez-vous au **01 60 80 05 29**, le 3^e vendredi de chaque mois, de 9 h à 12 h 30.

■ **MDS** (*Maison des solidarités*)
Une assistante sociale vous reçoit tous les lundi après-midi sur rendez-vous au **01 69 16 14 25**.

■ **Permanence du CCAS**
Le jeudi après-midi de 13 h 30 à 17 h.
Sans rendez-vous.

■ **UDAF** (*Union Départementale des Associations Familiales*)
Suivi individualisé gratuit et confidentiel. Point conseil budget. Sur rendez-vous au **01 60 80 05 29**.

■ **ADIE**
Financer, conseiller, accompagner le jeudi matin sur rendez-vous au **09 69 328 110**.

✓ Le Pôle Développement Culturel des Quartiers

Pour plus d'infos :
Tél.: 01 60 80 05 29

Un tarif de 3€ (-18 ans) et 5€ (+18 ans) est appliqué à tous quel que soit le spectacle proposé.

L'espace Jean-Carmet accueille aussi le studio de répétition Sud&Sonne. Il est mis à la disposition des musiciens de tous âges et de tous niveaux, sur réservation.



✓ La Réussite éducative

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement personnalisé pour les enfants âgés de 3 à 16 ans.

✓ Qu'est-ce que c'est ?

Un accompagnement individualisé, adapté aux besoins, hors temps scolaire et gratuit pour les familles.

✓ Pourquoi ?

- Pour une meilleure réussite dans son parcours de vie.
- Pour l'épanouissement personnel de l'enfant.
- Pour soutenir les parents dans leur rôle éducatif.



✓ Comment ça fonctionne ?

- Rencontre avec les parents et les partenaires.
- Proposition d'un parcours d'accompagnement par une équipe composée d'éducateurs spécialisés, de moniteurs éducateurs, de psychologues et d'une coordinatrice - cheffe de service.
- Accompagnement des référents tout au long du parcours.
- Rencontres régulières avec la famille et l'enfant.

✓ Les principaux partenaires

- > L'Education nationale.
- > La Maison départementale des solidarités.
- > Les centres sociaux.
- > Le CMPP..

✓ Le Service de Médiation

à Waldeck-Rousseau. Pour bien vivre ensemble !

La médiation vise à prévenir et apaiser les tensions et les conflits, à préserver le lien social et le cadre de vie. Les médiateurs interviennent sur le terrain pour renouer le dialogue et apaiser des situations qui pourraient devenir difficiles. Ils sont des interlocuteurs privilégiés pour les habitants.

✓ Quelles sont les missions ?

- Assurer sur le terrain une présence quotidienne, visible, préventive et dissuasive.
- Préserver la tranquillité publique et prévenir les situations à risques.
- Participer à la lutte contre la délinquance, l'insécurité et les nuisances.
- Favoriser l'écoute et la communication entre les habitants.
- Signaler les dysfonctionnements techniques et humains repérés sur la ville.
- Orienter les jeunes en difficultés vers les services municipaux et les partenaires.
- Assurer une présence sur les manifestations.

✓ Dans quel cas faire appel à un médiateur ?

- Si vous êtes confrontés à un conflit dans votre vie quotidienne.
- Si vous vivez un conflit avec votre voisinage.
- Si vous subissez des nuisances dues à l'occupation abusive dans un espace public ou privé.

✓ Comment faire appel aux médiateurs ?

Les médiateurs sont au service de la population étampoise et maraudent dans tous les quartiers de la ville en journée et en soirée. Ils peuvent être interpellés, par les habitants à n'importe quel moment de leur tournée.

Ils sont joignables tous les jours :

- **Par téléphone : 06 42 91 79 24** (du lundi au vendredi) **et au 06 33 73 52 56** (le week-end).
- **Par mail :** service.mediation@mairie-etampes.fr
- **Horaires du service : de 15 h à 23 h** excepté pendant la période estivale **et joignable de 16 h à minuit.**

Les infos pratiques

✓ Centre social Espace Jean-Carmet

Responsable : Marie PASSELERGUE

01 60 80 05 29 ou **06 37 07 51 83**

E-mail : marie.passelegue@mairie-etampes.fr

✓ Service de Médiation

Responsable adjoint : M. Sall

06 42 91 79 24

E-mail : service.mediation@mairie-etampes.fr

✓ Service Réussite éducative

Responsable : Olivia CAUDRON

01 60 80 05 29 ou **06 88 04 01 70**

E-mail : olivia.caudron@mairie-etampes.fr

✓ Pôle développement culturel des quartiers

Responsable : Ouiza LAKHDARI

01 60 80 05 29 ou **06 30 48 24 57**

E-mail : ouiza.lakhdari@mairie-etampes.fr

✓ Studio "Sud&Sonne"

Responsable : Ouiza LAKHDARI

01 60 80 05 29 ou **06 30 48 24 57**



ETAMPES



Etampes

Ma Ville
Pense à moi !



Imprimerie municipale d'Etampes. Ne pas jeter sur la voie publique.

Infos pratiques :
01 60 80 05 29

Nos partenaires :



MAIRIE
DE LA COMMUNE
DES YVELLINES

